



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines à partir du captage de Fagairolles situé sur la commune de Castanet le Haut, et à l'instauration des périmètres de protection et des servitudes qui en découlent, au profit du syndicat intercommunal Mare et Libron

Il sera procédé du lundi 15 mai à 14h00 au lundi 5 juin 2023 à 17h00, soit durant 22 jours consécutifs à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines en vue de l'alimentation en eau potable d'une partie de la commune de Castanet le Haut à partir du captage de Fagairolles, implanté sur ladite commune et de l'instauration des périmètres de protection et des servitudes qui en découlent.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Montpellier pour conduire cette enquête est Monsieur Jean-Claude MONNET, militaire, retraité.

Pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 15 mai à 14h00 au lundi 5 juin 2023 à 17h00, le dossier d'enquête relatif au captage de Fagairolles, sera déposé et consultable à la mairie de Castanet le Haut, siège de l'enquête, aux heures d'ouverture habituelles des bureaux au public :

lundi de 14h00 à 17h00

mardi de 9h00 à 12h00

jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00

(la mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 19 mai 2023).

Les observations des personnes intéressées pourront être :

- consignées directement sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Castanet le Haut,
- adressées par correspondance au commissaire enquêteur :

Monsieur le commissaire enquêteur
Captage de Fagairolles
Hôtel de ville
Le village
34610 Castanet le Haut

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Castanet le Haut, siège de l'enquête, aux dates et horaires suivants :

- lundi 15 mai 2023 de 14h00 à 17h00,
- mardi 23 mai 2023 de 9h00 à 12h00,
- lundi 5 juin 2023 de 14h00 à 17h00.

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.